Le xxxiiij de Feb.
1576.

Monsieur le Prince ne vous ai souscrivez ystant ystre Lettres de mes amis, que i'ai pensé ne vous debuoir ystre rien reste de ce qui me semble ystre propre pour l'advancement de nostre Cause. Celle ci rompt que ne vous veuil bien advertir, que par ci devant ne me suis doubté de ce poyer que i'entendoi que toute ne marchoient par de bon pied et ystre asseuré mais aiant advertissement de tous costez quantité et attendant quelque response d'un nouvel envoiez des Estaignes, tendant par toute moiens d'esgaigner le temps, i'ay ai advertis mes deputez avec n'ayt mande par vos lettres d'appointement ystre que ne les debuoi rejetter, ici ai donné advis a tous vos deputez tous de ma part que des Estats de Hollande et Zeelande pour vostre requis a aussi ne vous ai bien voulu advertir apres que les dits deputez vennes a bout de parler vous ne peuvez guiere faillir, vous ne pensez que cela vous touche ou a Messieurs vos collegues, et apres pour leurs prins d'aider mes gens a Lillebonne advenant exploite que rien n'en puisse empescher la ouverture, et que vous prenez garde aussi que soubz umbre de telles longueurs nos affaires n'aillent point en empirant. Au reste ne voi qu'elles vous par tout au contraire advantageux, combien que vous ces Estats de mesme ne doubt dessia ystre resolus en telle sorte qu'il ne peult entreprendre autre chose sur nous. Ie voi que vous avez Schelde vennes et ystre approché d'assez pres, mais ne le crain fort et vous ne prenez garde a bout, qu'ils grieve vous ne les aiez aux portes de Gand, dequoi ne vous veuil bien advertir apres que vous en pourriez advenir et dommage que le mal soit plus grand

Monsieur le Comte ayant
i'ai communiqué plus
ayt voulu me admonnester
pourra instruire
de plusieurs autres particularitez

Koninklijk Huisarchief Den Haag
A 11/XIV C/Ga-1
http://www.inghist.nl/Onderzoek/Projecten/WVO/brief/6182